



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

**ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE DEMANDE
DE CONCESSION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC
MARITIME EN DEHORS DES PORTS SUR LA COMMUNE DE
SOORTS-HOSSEGOR**

**Demander: Commune de SOORTS-HOSSEGOR, représentée par
son maire : M. Xavier GAUDIO**

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de SOORTS-HOSSEGOR durant **33 jours consécutifs du lundi 06 mars 2017 au vendredi 07 avril 2017 inclus.**

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté portant approbation de la concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports sur la commune de SOORTS-HOSSEGOR.

Mme BEDERE Valérie, est désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Cédric GRANGER, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant, la demande de concession, les avis de la direction départementale des finances publiques des Landes, du Préfet Maritime de l'Atlantique et du gestionnaire du Domaine Public Maritime, le projet d'arrêté, le cahier des charges et plans annexés, en mairie de SOORTS-HOSSEGOR (40150) aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Le dossier sera par ailleurs consultable sur le site internet des services de la Préfecture des Landes <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publiques-r337.html>.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées à la **Mairie de SOORTS-HOSSEGOR**, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur par courrier (18 avenue de Paris – 40150 SOORTS-HOSSEGOR) ou par courriel à l'adresse suivante : e.dufau@hossegor.fr avant la clôture de l'enquête. Un poste informatique sera mis à la disposition du public, en libre accès et gratuitement pour consulter le dossier aux jours et heures habituelles d'ouverture du public à la mairie de SOORTS-HOSSEGOR.

Mme BEDERE Valérie, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

- lundi 06 mars 2017: de 09 h 30 à 12 h 30
- mercredi 15 mars 2017 : de 09 h 30 à 12 h 30
- mardi 21 mars 2017 : de 09 h 30 à 12 h 30
- jeudi 30 mars 2017: de 14 h 30 à 17 h 30
- vendredi 07 avril 2017 : de 14 h 30 à 17 h 30

Toute information portant sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, Commune de SOORTS-HOSSEGOR représentée par son maire : M. Xavier GAUDIO.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées dans la mairie de SOORTS-HOSSEGOR (40150) et à la Préfecture des Landes (Direction départementale des Territoires et de la Mer – Service Police de l’Eau et Milieux Aquatiques) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l’enquête.

LE PREFET